

1603. maniere de baye qui en son entrée peut tenir quelques lieuës de large, & quelque peu dauantage de long, où il y a trois riuieres qui viennent tomber en la grand'Baye proche de l'isle de Sainct Iean (1), qui a quelque trente ou trente-cinq lieuës de long, & à quelque fix lieuës de la terre du Su. Il y a aussi vne autre petite riuiere qui va tomber comme à moitié chemin de celle par où reuint ledict sieur Preuert, où sont comme deux manieres de lacs en cette dicte riuiere. Plus y a aussi vne autre petite riuiere qui va à la peinture. Toutes ces riuieres tombent en laditte Baye au Su-Est environ de laditte isle que lesdicts sauuages disent y auoir ceste mine blanche. Au costé du Nort de laditte Baye (2) sont les mines de cuiure, où il y a bon port pour des vaisseaux, & vne petite isle à l'entrée du port. Le fonds est vase & sable, où l'on peut eschouer les vaisseaux.

Bon port
pour les vais-
seaux.

De ladicte mine iusques au commencement de l'entrée desdittes riuieres, il y a quelques 60. ou 80. lieuës par terre. Mais du costé de la mer, selon mon iugement, depuis la sortie de l'isle de Sainct Laurent & terre ferme (3), il peut y auoir plus de 50. ou 60. lieuës iusques à la ditte mine.

Beau pays.

Tout ce pais est tres beau & plat, où il y a de toutes les sortes d'arbres que nous auons veus allant au premier fault de la grande riuiere de Canadas, fort peu de sapins & cyprez.

(1) Aujourd'hui l'île du Prince-Édouard.

(2) On croit reconnaître ici, avec Champlain (édit. 1613, ch. III), l'entrée ou le canal du bassin des Mines, l'île Haute, et le port ou havre à L'Avocat, où « le fonds est vaseux & sablonneux, & les vaisseaux y peuuent eschouer. »

(3) De cette sortie, qui est évidemment le détroit de Canseau, jusqu'au bassin des Mines, il y a, par mer, environ cent soixante lieues.